

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 49 (1973)

Heft: 6: Die Öffentlichkeitsarbeit der Bibliotheken

Artikel: Bibliothèque et télévision

Autor: Nicoulin, Martin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliothèque et télévision

par Dr. Martin Nicoulin, Bibliothèque nationale, Berne

Si Marcel Godet revenait parmi nous

Avant la deuxième guerre mondiale, M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale suisse avait déjà abordé le problème de l'utilisation des média audiovisuels par les bibliothèques. Dans le 36e rapport de cette institution, il expose son expérience truffée de réflexions décevantes. En voici l'essentiel, en vous priant d'en excuser la lourdeur du style:

«A la demande de Radio-Berne, nous avons donné en automne 1938, sous forme d'une conversation entre un bibliothécaire et un lecteur, une causerie sur la Bibliothèque nationale, son but, ses ressources, la manière de l'utiliser. Cet essai, qu'il était intéressant de tenter, a valu à notre service du prêt une certaine recrudescence du nombre des demandes qui en prouvant l'efficacité de ce moyen de publicité conseille en même temps de n'en user que prudemment, étant donné le personnel restreint dont nous disposons.»

Si Marcel Godet revenait parmi nous, maintiendrait-il une conclusion aussi réticente, voire négative? Nous suggérons le oui, sans grand risque d'erreur. Car, avec l'essor de la télévision, les moyens de communication de masse ont encore multiplié leur efficacité et une trop forte inflation de lecteurs risque toujours d'essouffler les forces vives de la Bibliothèque nationale. En dépit de cette constatation, le courage s'empare des bibliothécaires. Le débat entre bibliothèques et moyens de communications de masse est à nouveau ouvert.

Pour ou contre? Un préalable déontologique

Etre pour ou contre l'emploi de la télévision? La réponse à l'alternative dépendra finalement de l'attitude déontologique du bibliothécaire, puisque son métier comporte la difficile intégration de deux fonctions opposées.

Dans le premier cas, la notion de conservateur l'emporte avec la mentalité et la méthode convenables. Le bibliothécaire se considère avant tout comme le gardien du livre. Il veut assurer la survie de cet objet afin de transmettre aux générations futures des biens culturels les plus intacts possible. Dans l'absolu, sa bibliothèque idéale est imaginée comme un monde de livres que ne tourmente aucun lecteur. Pour lui, le recours aux média se révèle inutile,

peut-être dangereux. Un massacre redoutable et surtout redouté pourrait survenir.

Dans le deuxième cas, l'idée d'animateur domine. Ce bibliothécaire-là croit à la valeur de son métier quand croît la courbe de ses lecteurs. Favoriser par tous les moyens la lecture, telle est sa première maxime. Il vise à satisfaire la demande croissante de savoir produite par une société qui facilite l'accès aux études et qui augmente les loisirs. Il conçoit sa bibliothèque comme un foyer de science et de culture, une «université» sans professeurs. L'appel à la télévision s'inscrit logiquement et nécessairement dans sa démarche: courtiser le lecteur et en conquérir d'autres.

Plaidoyer pour un minimum d'information

Les acteurs de la vie économique et politique ont saisi rapidement les effets de la télévision tandis que les responsables de la vie culturelle ont vu plus tardivement le parti qu'ils pouvaient en tirer. Les musées, toutefois, ont déjà mieux compris que les bibliothèques les bienfaits d'une présence sur le petit écran. Il est temps qu'elles se manifestent sous peine d'être éclipsées aux yeux des autorités et de l'opinion publique par le dynamisme des autres centres culturels. Cette institution profitera des émissions d'information qu'offre la télévision. Une fois l'an, elle présentera le bilan de son activité sans négliger de rappeler au téléspectateur son originalité. Elle soulignera périodiquement les événements qui ont marqué la vie de la maison: expositions, dons de livres ou de manuscrits, publications d'ouvrages bibliographiques, etc.

En exécutant un programme aussi minime, la Bibliothèque, comme tout autre institution publique, s'acquittera d'un devoir élémentaire à l'égard du téléspectateur-citoyen. Ce dernier n'a-t-il pas le droit d'être renseigné sur la manière dont les gouvernants gèrent le mandat que la démocratie leur a confié?

De plus – mais l'argument est peut-être démagogique – l'expérience montre que l'utilisation des média rend plus facile l'octroi de crédits supplémentaires. Ceci en vertu de l'éternel adage: les absents ont toujours tort!

La valeur d'un combat

La télévision possède des émissions destinées à favoriser la lecture; en Suisse romande c'est «la Voix aux chapitre». Les bibliothèques devraient y participer et susciter la création de chroniques régulières. En combattant sur le petit écran pour le livre et pour la lecture, elles luttent aussi pour une promotion de l'humain.

Depuis sa naissance, la télévision s'est lancée à la conquête des âmes. Elle

distribue à l'homme des connaissances et lui fournit de nouveaux mythes. Bref, une culture est née. L'homme cultivé et le lettré ne sont plus synonymes. Avec fracas, Mc Luhan prophétise la mort de la civilisation écrite et le retour de l'humanité à une civilisation orale. Les enfants de Marconi tueront donc la galaxie Gutenberg.

Non, la réalité est plus complexe. La situation actuelle démontre la possibilité de la coexistence des deux cultures. Rien ne prouve encore que la civilisation de l'audiovisuel aura le dernier mot. D'ailleurs, la société souligne à nouveau fortement le rôle de la connaissance: éducation permanente ou aliénation permanente, tel est le choix réel de l'homme contemporain.

Ainsi, pour refuser l'aliénation, les individus entreront toujours dans les bibliothèques. Le livre restera encore longtemps le moyen d'information le plus souple et le plus rapide. Face aux média puissants qui engendrent souvent la passivité de l'esprit et qui provoquent trop souvent des réflexes collectifs, sentimentaux, parfois brutaux, les salles de lecture apprendront aux hommes à forger leur destin propre. A l'aide du livre, l'homme formera son intellect, développera son jugement et découvrira la tolérance. En apparaissant à la télévision, le bibliothécaire offrira aux hommes les remèdes à l'asservissement et les chemins de la liberté.